

Terroirs

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SEPTEMBRE 2024

LES HOMMES - LES PRODUITS - LES TERRITOIRES



LA COOPÉRATION AGRICOLE

La solidarité au cœur des territoires

PERFORMANCE SOLIDAIRE

► « L'œuvre collective mène toujours plus loin »



ALIMENTATION DURABLE

► « Remettre l'agriculteur au centre de l'alimentation »



TERRITOIRES VIVANTS

► « Les coopératives agricoles sont non délocalisables »



TROUVEZ DES DÉBOUCHÉS À VOS INVENDUS

et bénéficiez d'une réduction d'impôt



Credit photo : SOLAAL AURA



ORGANISE GRATUITEMENT VOS DONS !

en lien avec les associations d'aide alimentaire

RETROUVEZ-NOUS :



- Foire de Beaucroissant - Vendredi 13 septembre sous le chapiteau Agrivillage
- Sommet de l'Elevage - du 1er au 3 octobre sur le stand de la FRSEA (Hall 1 - D131)

☎ 07 57 10 44 50
✉ aura@solaal.org
🌐 www.solaal.org/aura

PERFORMANCE SOLIDAIRE

- » « L'ŒUVRE COLLECTIVE MÈNE TOUJOURS PLUS LOIN » p.6
- » ARBORICULTURE / LORIFRUIT accompagne les projets agricoles des territoires p.8
- » ADAPTATION / OXYANE, engagée pour l'agriculture de demain ! p.9
- » ENGAGEMENT / UNION DES VIGNERONS ARDÉCHOIS - Ardèche Vignobles, la solidarité par nature p.11
- » SYLVICULTURE / COFORET - Une gestion durable de la forêt, l'esprit tranquille p.11

ALIMENTATION DURABLE

- » « REMETTRE L'AGRICULTEUR AU CENTRE DE L'ALIMENTATION » p.12
- » APPROVISIONNEMENT / NUTRALP valorise le tourteau local p.14-15
- » FILIÈRE / AGRIAL une coopérative agricole et agroalimentaire p.16
- » VITICULTURE / CAVE DE TAIN, une nouvelle ligne d'embouteillage en service p.16
- » LAIT / La Coopérative SODIAAL engagée pour l'avenir de la filière p.17

TERRITOIRES VIVANTS

- » « LES COOPÉRATIVES AGRICOLES SONT NON DÉLOCALISABLES » p.18
- » FILIÈRES LAIT / LA LAITERIE DE LAQUEUILLE : 75 ans d'histoire ! p.20
- » ARBORICULTURE / SICOLY Au plus près des besoins des producteurs p.21
- » GRANDE CULTURE / LIMAGRAIN De la semence à l'assiette p.22

Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes est édité par la Sept (Société d'édition de presse de nos terroirs) ● Directrice : Marie-Cécile Seigle-Buyat ● Rédaction : Apasec / Pamac ● Gérant : Jean-Pierre Royannez ● Rédactrice en chef : Marie-Cécile Seigle-Buyat, 04 72 72 49 08 ● Réalisation PAO : ARB Publicité (69) ● Imprimerie : Rotochampagne - Groupe Graphycom ● Publicité et opérations de partenariat : ARB, Agrapole, 23 rue Jean Baldassini, Lyon Cedex 07 - Christophe Joret, 04 72 72 49 94 ● ISSN : 2556-3386 ● Nombre d'exemplaires : 30 000.



23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07



9, allée Pierre de Fermat
63170 Aubière

Photo couverture eishutterstock.



PATRICE DUMAS, président
de La Coopération Agricole
Auvergne-Rhône-Alpes

Les coopérateurs, des bâtisseurs solidaires

Depuis la création du réseau de La Coopération Agricole nous bâtissons. Nous imaginons, créons, impulsions et encourageons des pratiques et des solutions durables. Nous sommes des acteurs de nos territoires pour lesquels nous contribuons, aux côtés de l'ensemble des acteurs territoriaux, à développer l'économie locale. Nous avons la volonté d'être au cœur de l'activité économique des territoires en développant leur attractivité par l'emploi et le renforcement des acteurs de la filière alimentaire, comme non alimentaire. Notre responsabilité est, en effet, de produire, en solidarité, une alimentation durable en maintenant des territoires vivants. Nous sommes à l'avant-poste de la construction de la souveraineté alimentaire française, européenne et mondiale qui doit répondre aux préférences sociétales. Nous avons la conviction qu'un monde plus responsable passe par une alimentation saine, qui apporte du plaisir et surtout est accessible à tous. Ensemble, nous défendons une économie que l'on veut circulaire et nous réinventons un modèle agricole et moderne pour développer des chaînes de valeur responsables et moins dépendantes des énergies fossiles. Cette économie circulaire ne peut bien sûr être durable qu'à la condition d'être performante et permettre à nos associés coopérateurs de vivre de leurs productions.

Nos coopératives sont en première ligne pour contribuer à la réussite de cet impératif. Entreprises des agriculteurs et actrices majeures des territoires, elles structurent depuis plus d'un siècle l'agriculture française. Il leur appartient aujourd'hui, de produire plus, de produire mieux et de produire durable. C'est ce qui permettra de renforcer d'une part, leur compétitivité et d'autre part, d'assurer une meilleure rémunération des associés coopérateurs et leur capacité à investir dans les transitions. La Coopération Agricole se tient aux côtés des coopératives pour réaliser cette ambition. C'est le sens de la vision dont s'est doté notre réseau : « Être les bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants ». Nous sommes convaincus que l'œuvre collective mène toujours plus loin, et que nous sommes réellement plus forts ensemble. Plus que jamais, nous avons besoin d'intelligence collective pour construire des boucles vertueuses en regroupant les acteurs : coopératives, instituts techniques, monde de la recherche et de la formation. Plus que jamais nous devons construire avec les nouvelles générations un modèle coopératif que ces dernières puissent s'approprier et faire perdurer. Nous devons être le changement que nous voulons. ●

Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes est un supplément des journaux suivants :



La région Auvergne-Rhône-Alpes et...

4029
COMMUNES

12
DÉPARTEMENTS

116
HABITANTS/KM

270 Mrd€
DE PIB
SOIT LA 2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

+ de 8
MILLIONS
D'HABITANTS



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

265

ENTREPRISES,
COOPÉRATIVES,
UNIONS OU SICA



+ de 3/4

AGRICULTEURS ADHÈRENT
AU MOINS À UNE
COOPÉRATIVE SOIT

40 000

EXPLOITATIONS
AGRICOLES

120

COOPÉRATIVES
OU FILIALES ONT
UNE ACTIVITÉ
AGROALIMENTAIRE



170

FILIALES



110

COOPÉRATIVES OU
FILIALES ONT UNE
ACTIVITÉ BIO

8 MILLIARDS
D'EUROS
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES



90%

DES COOPÉRATIVES
SONT DE TRÈS
PETITES OU
MOYENNES
ENTREPRISES



17 000

SALARIÉS



1 750

CUMA
(COOPÉRATIVES
D'UTILISATION
DE MATÉRIEL
AGRICOLE)

**...La coopération
agricole régionale**
en chiffres



ela_Cooperation_Agricole

PERFORMANCE SOLIDAIRE

“ AXES STRATÉGIQUES

- Peser avec force sur les marchés en développant de nouvelles collaborations.
- Démontrer la valeur apportée par notre modèle coopératif.

”



« L'œuvre collective mène toujours plus loin »

L'un des piliers de la vision 2030 de La Coopération Agricole est la performance solidaire. Pour François Périchon, trésorier de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes, la solidarité est une des valeurs fondatrices du modèle coopératif et garante de sa performance.

La solidarité est une valeur intrinsèque de la coopération agricole. « Nous proposons un modèle réellement solidaire, où chaque acteur ne vient pas uniquement chercher l'assurance, mais surtout la coopération et l'entraide ! Notre modèle est solidaire, nous valorisons l'économie de l'entraide et de l'interdépendance », revendique La Coopération Agricole dans la présentation de sa feuille de route Vision 2030. « L'Homme est au cœur de tout, précise François Périchon, trésorier de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes et membre du conseil d'administration de

Val'Limagne.coop. Très peu d'autres structures ont le même fonctionnement que nous. Au sein des coopératives, c'est l'assemblée générale qui a le pouvoir suprême et à chaque Homme correspond une voix. Cette gouvernance est notre ADN et nous permet de ne laisser personne sur le bord de la route et que tout le monde s'y retrouve. » Pour les associés coopérateurs, l'œuvre collective mène, en effet, toujours plus loin. « Notre leitmotiv est de toujours tirer la qualité de nos produits vers le haut. Quand nous vivons une campagne de moisson comme celle que nous connaissons cette année par exemple, l'apport collectif des céréales et l'allotement précis des silos permettent in fine de répondre aux attentes de nos clients. C'est en cela que notre performance est solidaire », poursuit l'aviculteur et céréalier dans le sud de l'Allier à Gannat. Une solidarité qui existe parmi l'ensemble des membres des filières agricoles portées par La Coopération Agricole. « Le réseau coopératif permet de créer du lien entre tous les acteurs de la chaîne de production, du producteur au transformateur et jusqu'au client final. La Coopération Agricole rassemble l'ensemble des membres de la filière. Ce lien, il est de notre devoir de le maintenir et de le renforcer pour pouvoir valoriser nos productions à leur juste prix », commente François Périchon.

Solidaire des territoires

Enfin, la solidarité s'exprime à l'échelle même des territoires où les coopératives sont présentes.

« L'activité des coopératives est non délocalisable, rappelle le trésorier de La Coopération Agricole. Notre réseau ne serait, par ailleurs, pas aussi performant sans le savoir-faire et les compétences de nos équipes salariées. Enfin, nous sommes persuadés que les consommateurs veulent acheter des produits qui ont du sens, acheter ce qu'ils consomment, en pleine conscience. C'est à nous, producteurs, de leur faire savoir que les produits issus de nos coopératives répondent à leurs attentes. » Ces projets collectifs ne pourront qu'être bénéfiques aux acteurs des territoires et à la société civile si, et seulement si, ils sont « solidaires » dans la préservation du patrimoine et de la planète. « Les agriculteurs ont conscience de l'importance de préserver l'environnement, leur outil de travail, de trouver les solutions pour s'adapter aux changements climatiques. Preuve en est, aujourd'hui, plus de deux tiers des formations financées par notre fonds de formation Vivéa, dont je suis par ailleurs administrateur, tournent autour des thématiques de l'environnement, du bien-être animal ou encore du changement climatique. Au sein du réseau de La Coopération Agricole, nous croyons aux bénéfices de la formation de nos associés coopérateurs et de nos salariés pour construire ensemble des lendemains radieux et aborder les changements qui nous font face de la manière la plus apaisée possible et ainsi rester collectivement performants », conclut François Périchon.

● MARIE-CÉCILE SEIGLE-BUYAT

LORIFRUIT accompagne les projets agricoles du territoire

La coopérative fruitière drômoise a à cœur d'accompagner globalement les producteurs locaux dans leur projet stratégique. Cinq serres photovoltaïques sont aujourd'hui en place pour produire des kiwis, une production porteuse.

Il y a six mois, Laurie Fereyre a décidé de revenir à la terre. Après dix ans à travailler dans l'administration publique et dix saisons passées aux côtés de son père Jacques, la jeune femme a décidé de reprendre, à Loriol (Drôme), l'exploitation arboricole familiale. Un pas qu'elle n'aurait sans doute jamais franchi sans la passion de Jacques. Alors que l'heure de sa retraite approche, il continue d'innover pour capter de nouveaux marchés et maintenir un outil arboricole transmissible. Il y a trois ans, il se lance dans le projet d'une serre photovoltaïque pour produire des kiwis jaunes et rouges. « Sous serre,



Jacques Fereyre et sa fille Laurie.



CARTE D'IDENTITÉ



- Collecte et conditionne principalement des cerises, abricots, pêches, nectarines, prunes, pommes, poires et kiwis.
- Production de 7 000 tonnes de fruits et légumes.
- 250 salariés en saison.
- 50 apporteurs spécialisés.
- Bureau commercial : Fruits union.



les conditions pédoclimatiques sont différentes et nous nous affranchissons de la présence de certaines bactéries. Le marché du kiwi et les prix sont porteurs», explique l'ancien arboriculteur, aujourd'hui salarié de l'exploitation. La serre est opérationnelle depuis décembre 2023.

Ce projet individuel s'inscrit dans une dynamique collective. « La serre de Jacques et Laurie est la cinquième accompagnée par notre coopérative, note Katia Sabatier-Jeune, présidente de Lorifruit. L'idée est partie de l'un de nos coopérateurs, Augustin Aguilar, qui a créé les premières serres. D'autres l'ont rapidement suivi. » Un engouement collectif qui a pu compter sur le soutien de leur outil économique.



Serre photovoltaïque pour produire des kiwis. Date de plantation avril 2024.

« Notre raison d'être à Lorifruit est de faciliter les projets des producteurs sur un territoire élargi. Aujourd'hui, pour avancer, les arboriculteurs ont besoin d'un accompagnement autour de l'ingénierie globale et de la technique et également des aides financières. À Lorifruit, nous apportons tout cela. Notre projet est de moderniser le verger pour s'adapter à la génération qui arrive et l'accompagner dans des productions rentables. Nous ne sommes fermés à aucune possibilité », explique la présidente. Un accompagnement multicarte vu, en effet, comme une force par la jeune génération. « Seule, je n'aurais pas tenté l'aventure », reconnaît Laurie. ●

ADAPTATION

OXYANE, engagée pour l'agriculture de demain !

Le groupe Oxyane, qui réunit plus de 5 500 agriculteurs actifs et près de 1 900 collaborateurs, poursuit ses démarches innovantes en accompagnant des agriculteurs souhaitant se tourner vers les énergies renouvelables et l'agroécologie.

« **L**a coopérative accompagne l'agriculture plurielle de son territoire, afin d'être acteur de la transition agricole et environnementale », affirme Ugo Batel, responsable du pôle dédié aux énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque et agrivoltaïsme) au sein du groupe Oxyane, et qui travaille également au développement de l'agroécologie.

Promouvoir les énergies renouvelables

« Depuis la mise en place du projet en 2018, nous avons équipé l'équivalent de trois hectares de toitures (6 mégawatts-crête) avec des centrales photovoltaïques ». A ce titre, 1 000 agriculteurs ont été rencontrés pour étudier leur projet.

Afin de poursuivre ce développement, Oxyane a créé une filiale dédiée « Solasun ». « Cette dernière a pour raison d'être la construction et l'installation de centrales photovoltaïques auprès de tout public (particuliers, exploitations agricoles, industriels...), qu'Oxyane encadre de manière globale, avec ses propres équipes d'installation », assure Ugo Batel. Solasun propose également des solutions d'autoconsommation (individuelle ou collective). « Nous avons récemment mis en place une centrale de 36 kW sur une exploitation en Isère, sur environ 200 m² de toiture. Elle permet d'alimenter les deux compteurs de l'exploitation, mais également les maisons des trois associés du Gaec concerné », explique Ugo Batel. Une mutualisation des bénéfices



La coopérative Oxyane souhaite accompagner ses adhérents vers l'agrivoltaïsme et le photovoltaïque.

organisée et étudiée par Solasun avant l'installation.

Encore en plein essor, l'agrivoltaïsme est un axe majeur dans lequel la coopérative souhaite accompagner ses adhérents.

A ce titre, un dispositif expérimental a été installé en 2022 sur plusieurs vergers de cerisiers dans la Drôme afin de mesurer l'impact de ce dispositif sur la production en termes de rendement, de qualité et de paramètres agronomiques (besoins en eau, calibre des fruits etc.). Le bilan aura lieu dans trois ans.

Accompagner la transition agroécologique

Après un certain nombre de certifications en agriculture biologique (AB), plus de 450 certifications au label Haute valeur environnementale (HVE), le groupe a également accompagné plus d'une centaine d'exploitations afin de réaliser des diagnostics « carbone » dans le cadre du label « bas-carbone » mis en place par le Ministère de la transition écologique en 2017.

Il accompagne aussi un collectif d'une trentaine



Ugo Batel.

d'agriculteurs autour de la thématique de l'agriculture régénérative.

« Actuellement, Oxyane a une volonté de passage à l'échelle de ces démarches agroécologiques testées sur ce collectif », explique Ugo Batel.

Afin de rendre cette transition collective réalisable, la coopérative a créé l'association PrioriTERRE, pour fédérer les acteurs de la chaîne alimentaire autour de la transition agroécologique et lever des fonds

pour financer cette dernière. « Oxyane réalise des diagnostics avant d'engager les exploitations dans ce programme. À partir de ce diagnostic initial, nous établissons un plan d'action personnalisé à chacune des exploitations, sur cinq ans. Cette démarche est innovante puisqu'elle aura pour vocation d'évaluer la performance agronomique et environnementale des exploitations engagées. Cette démarche se base sur le volontariat des agriculteurs, mais avec un financement qui permettra, a minima, de compenser les coûts de cette transition », explique-t-il.

● CHARLOTTE BAYON

“ Nous souhaitons qu'Oxyane soit le fer de lance de l'agroécologie en 2025. ”

Ugo Batel, responsable énergies renouvelables au sein du groupe Oxyane





**LA PRESSE QUI FÉDÈRE TOUTE
LA COMMUNAUTÉ RURALE**



© citron presse | www.citronpresse.fr

Réunissant 147 titres départementaux et nationaux « likés » par près de **800 000 abonnés fidèles**, la presse agricole et rurale constitue le plus grand réseau social de la « planète terre » ! **Une presse fédératrice qui avec 31 millions d'exemplaires** diffusés par an, a su créer avec le monde rural des liens très puissants.

Chaque jour, au cœur des territoires, ses 450 journalistes terrain débusquent et partagent l'info utile et stratégique indispensable à la prise de décision et à la compréhension des enjeux contemporains.

LA PRESSE AGRICOLE ET RURALE
LE MÉDIA CONNECTÉ À LA TERRE

WWW.MEDIACONNECTEALATERRE.FR



ENGAGEMENT

UNION DES VIGNERONS ARDÉCHOIS / Ardèche Vignobles, la solidarité par nature

La SCIC Ardèche Vignobles, mise en place par l'Union des vignerons ardéchois, a permis l'installation de quatre viticulteurs, l'agrandissement de cinq exploitations et l'acquisition du domaine solidaire Terra Noé.

En 2018, face à l'érosion du patrimoine vitivinicole en Sud Ardèche, l'Union des vignerons ardéchois innove et met en place une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Ardèche Vignobles afin de créer un vignoble participatif. L'objectif est d'aider des jeunes vignerons à s'installer, tout en préservant les ressources naturelles du territoire. Ainsi, ce projet a permis de racheter, grâce au financement participatif, les vignes disponibles ou susceptibles d'être arrachées,

permettant ainsi à des vignerons de s'installer ou de se développer. Les vignerons ardéchois entendent aussi, par une gestion raisonnée du patrimoine viticole, préserver les richesses naturelles du territoire, à l'instar de leur démarche « Ardèche Par Nature® », mise en place depuis 2016 sur une partie de leur vignoble. Début octobre 2023, une nouvelle étape a été franchie. Ardèche Vignobles a été reconnue entreprise solidaire d'utilité sociale. « Cet agrément confirme notre engagement social en faveur du développement agricole de notre territoire et permet de prolonger la possibilité de défiscaliser pendant deux années supplémentaires », se réjouit la coopérative. Aujourd'hui, cette initiative fédère 933 propriétaires solidaires et a permis de réunir 2 510 000 €. Grâce à la participation de ses sociétaires, 100 hectares ont été achetés par la SCIC Ardèche Vignobles permettant quatre installations, cinq agrandissements d'exploitation et l'acquisition du premier domaine solidaire d'Ardèche, Terra Noé, refuge de la biodiversité ardéchoise. Ce dernier est, depuis 2019, le premier terrain d'expérimentation d'une série d'initiatives favorisant le développement de la faune et la flore sauvage. ●



CARTE D'IDENTITÉ

- L'Union des vignerons ardéchois réunit 800 familles de vignerons et emploie 150 salariés (caves et Union). Son territoire viticole s'étend sur 5 500 hectares. Les vignerons ardéchois sont les premiers producteurs de vins sous indication géographique protégée en Auvergne-Rhône-Alpes.

SYLVICULTURE

COFORET Une gestion durable de la forêt, l'esprit tranquille

Depuis plusieurs années, la coopérative forestière COFORET propose aux propriétaires forestiers privés de réaliser le document de gestion durable le mieux adapté à leurs besoins et leurs forêts.

À travers sa politique forestière, le ministère de l'Agriculture poursuit plusieurs objectifs : assurer la bonne gestion des forêts dans le respect de la biodiversité ; consolider ses fonctions de production ; renouveler les espèces ; régénérer la forêt ou encore maintenir l'habitat naturel. Pour les atteindre, trois documents de gestion durable de la forêt ont été instaurés en fonction de la surface de la forêt et le choix du propriétaire. Le premier, le plan simple de gestion (PSG), constitue une véritable feuille de route. Il permet aux propriétaires forestiers de lier

le passé, le présent et le futur de sa forêt. Il dresse un état des lieux de la forêt, analyse sa composition et permet de planifier les interventions, les coupes et les travaux nécessaires au développement des bois. Le règlement type de gestion (RTG), quant à lui, permet au propriétaire de se projeter dans l'avenir de sa forêt en réalisant un état des lieux simplifié de sa propriété. Enfin, le code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS), établit une présomption de gestion durable. En plus de garantir le suivi d'une démarche de gestion durable de la forêt, ils permettent une simplification administrative lors de la réalisation des chantiers et seront demandés comme justificatifs d'engagement lors des demandes d'aides et d'avantages fiscaux éventuels. Pour accompagner les propriétaires forestiers dans l'établissement de ces documents, la coopérative forestière, COFORET, a créé, il y a plusieurs années, le service gestion de propriétés et aménagement des territoires (GPAT). Alors, grâce à des analyses de sols pointues, à l'établissement d'un planning de coupes et de travaux, à la constitution de carte personnalisées et dynamiques... les neuf gestionnaires forestiers spécialisés établissent le document de gestion le mieux adapté. De quoi gérer sa forêt l'esprit tranquille. ●

CARTE D'IDENTITÉ



- La coopérative forestière, COFORET, est implantée dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté depuis plus de cinquante ans. Elle a pour mission d'accompagner les propriétaires forestiers dans la gestion de leurs parcelles forestières grâce à des services qui s'articulent autour de trois objectifs forts : gérer les forêts privées, réaliser les travaux et administrer les propriétés. COFORET compte 22 569 adhérents, des associés coopérateurs répartis sur 20 départements. Elle travaille pour plus de 600 clients et emploie 97 personnes.



ALIMENTATION DURABLE

“ AXES STRATÉGIQUES

- Bâtir de nouvelles chaînes de valeur gagnantes
- Mener plutôt que suivre la transition agroécologique

”



« Remettre l'agriculteur au centre de l'alimentation »

L'un des piliers de la vision 2030 de La Coopération Agricole est l'alimentation durable. Yannick Dumont, vice-président de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes, en est persuadé, c'est la force du collectif qui permettra d'offrir demain aux consomm'acteurs une alimentation saine, sûre, de qualité et accessible à tous.

L'objectif premier du monde agricole demeure, depuis la nuit des temps, le même : nourrir la population d'ici et d'ailleurs. Cet objectif, certes inchangé, doit s'inscrire aujourd'hui, et certainement encore plus demain, dans une démarche de progrès et de durabilité. À l'avenir, l'alimentation devra être saine, sûre, de qualité et accessible à tous. Elle devra être garante à la fois du bien-être des femmes et des hommes,

des végétaux, des animaux et de l'environnement dans lequel ils évoluent. « Nous mettons beaucoup de choses autour des termes alimentation durable. Mais une chose est certaine, nous devons remettre l'agriculteur, acteur principal de notre alimentation, au cœur. C'est avec la force du collectif que nous y parviendrons. Le réseau de La Coopération Agricole représente 40 % des entreprises du secteur agroalimentaire français. Les coopératives sont des outils économiques performants qui ont mis de côté des fonds propres pour pouvoir financer les transitions nécessaires aux défis qui nous font face », souligne Yannick Dumont, éleveur laitier en Haute-Savoie, président de la coopérative Jura-Mont-Blanc et vice-président de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes. Remettre l'agriculteur au centre de l'alimentation de demain signifie donc qu'il doit être acteur de la transition agroécologique nécessaire pour lutter ou, tout au moins, s'adapter aux changements climatiques. « Il y a aujourd'hui une prise de conscience collective face au compte à rebours qui est lancé. Travailler ensemble pour trouver des solutions viables pour relever ce défi et continuer à produire demain une alimentation durable est primordial. Nous n'y parviendrons pas sans le collectif sous toutes ses formes. L'ensemble des coopératives sur le territoire français et auralpin ont mis des essais autour de la gestion de l'eau, l'adaptation des plantes ou encore autour de la diminution de l'utilisation des intrants. C'est ce réseau qui est notre force. »

Chaînes de valeur gagnantes

Si demain l'économie circulaire devait être au cœur de la production alimentaire, pour La Coopération Agricole, cela ne serait possible qu'à la condition « d'être performants et de permettre à nos associés coopérateurs de vivre de leurs productions ». Ainsi, demain, La Coopération Agricole s'est donné le défi de bâtir de nouvelles chaînes de valeur gagnantes plus courtes ou davantage segmentées, en créant de nouveaux partenariats de tous types et de (re) conquérir le cœur des Français. « J'ai l'habitude de dire que le système coopératif est le plus long des circuits courts. Le Made in coop est local et a aujourd'hui toute sa place dans les rayons, mais également à l'international. Aujourd'hui, les consommateurs sont devenus des consomm'acteurs. Acheter et consommer local revêt tout son sens et le modèle coopératif va beaucoup plus loin que le seul produit. Les coopératives ne sont pas délocalisables et ont un lien indéniable avec leur territoire. Par ailleurs, la valeur ajoutée, du fait de sa gouvernance, demeure aux agriculteurs sociétaires. Nous devons le faire savoir », poursuit l'éleveur haut-savoyard. Les coopératives le revendiquent donc : par leur modèle unique, elles sont les plus à même de promouvoir un capitalisme responsable et vertueux. Le concept One Welfare, soit un seul bien-être au sein des coopératives, prévaudra à horizon 2030.

● MARIE-CÉCILE SEIGLE-BUYAT

NUTRALP valorise le tourteau local

Inaugurée en juin dernier, l'usine de trituration Nutralp, basée à Bâgé-Dommartin (Ain), vient relocaliser la fabrication de tourteaux. En plus de rendre hommage à l'esprit coopératif – il est le fruit d'un partenariat entre Coopérative Bresse Mâconnais, Capdis et Jura Mont-Blanc – l'outil fonctionne en circuit court et vient renforcer les liens entre éleveurs et producteurs.



« Il y a encore quelques réglages à faire mais en matière de productivité nous sommes assez satisfaits », se réjouit Thomas Aubry, directeur de Coopérative Bresse Mâconnais. Depuis son lancement en février 2024, Nutralp fabrique des tourteaux à partir de graines de colza, soja et tournesol produits pour la majorité dans l'Ain. Une cinquantaine de tonnes par jour, soit 15 000 tonnes collectées par an, à destination des adhérents des trois coopératives associées (Coopérative Bresse Mâconnais, Capdis et Jura Mont-Blanc).

Des intérêts divers

Un modèle de circuit court pour valoriser les céréales des producteurs adhérents et répondre au besoin des éleveurs en tourteaux. « Il s'agissait de répondre à un problème d'approvisionnement de nos matières premières et d'une volonté d'indépendance vis-à-vis de l'étranger », précise Thomas Aubry, Nutralp. Avec trois graines différentes et un approvisionnement sur plusieurs centaines d'hectares, Nutralp s'assure une collecte suffisante chaque année. En cas de mauvaise récolte, les coopératives n'excluent pas

l'achat de graines, mais dans une zone géographique restreinte. « Si les rendements ne sont pas au rendez-vous, nous achèterons chez nos voisins collecteurs. On veut rester sur de la graine régionale, ou à minima française. C'est aussi une façon de garantir à nos acheteurs d'huiles que nos produits sont sans OGM. Réduire les transports présente également des avantages pour la stratégie RSE de l'entreprise », ajoute Thomas Aubry.

De bons taux protéiques

En somme, Nutralp garantit à ses producteurs adhérents des débouchés stables chaque année, via des contrats d'engagement et à ses éleveurs adhérents, des tourteaux locaux, sans OGM et avec des teneurs en protéines jugées satisfaisantes par Thomas Aubry. « Nous avons de très bons taux de protéines : 34 à 36 % hors matières grasses pour le colza et tournesol, et 48 à 51 % pour le soja, sachant que le maximum de ce que l'on peut acheter en tourteau déshuilé sur le marché s'élève à 49 % pour du soja, mais



©Coopérative Bresse Mâconnais



©AA_Margaux_Ballin



Basée à Bâgé-Dommartin dans l'Ain, Nutralp fabrique des tourteaux de soja, colza et tournesol depuis février 2024.



L'usine de trituration a été inaugurée en juin dernier avec les représentants des trois coopératives associées.

ZOOM SUR UNE DES TROIS COOPÉRATIVES

COOPÉRATIVE BRESSE MÂCONNAIS

« Nous avons une particularité, nous sommes en multi-activités », souligne Thomas Aubry : approvisionnement pour les adhérents (semences, produits phytosanitaires, engrais, aliments, matériels d'élevage. La coopérative ne fait pas de collecte mais gère trois silos pour le compte d'Oxyane, à Chevroux, Pont-de-Vaux et Saint-Trivier-de-Courtes.

correspond plutôt à 47 % dans la réalité.»

Pour la teneur en matière grasse, il faut compter entre 8 et 9 %. « C'est très satisfaisant aussi, cela veut dire que notre procédé de trituration sans solvant fonctionne. On ne peut pas descendre en-dessous », note Thomas Aubry. Avec de tels taux, l'intégration de tourteaux Nutralp dans les rations peut demander quelques ajustements. « Cela pose plus de problèmes aux éleveurs en plaine qui font déjà de l'ensilage, qu'à la montagne où l'herbe prend une grande place dans les rations, mais même en Bresse la teneur en herbe a tendance à augmenter », explique Thomas Aubry. Côté prix, Nutralp a, là aussi, de quoi se défendre : « Nos charges sont plus importantes que pour du tourteau OGM, il est vrai, mais les valeurs nutritives de nos aliments étant plus importantes, leurs prix plus élevés passent plutôt bien sur le marché du non OGM. »

De nouveaux adhérents

Quant à l'huile produite (entre 38 et 42 % pour du colza, 10 % pour du soja et 40 à 45 % pour du tournesol), elle trouve aussi preneur, souligne Thomas Aubry. « Pas toujours au prix que l'on voudrait, mais le plan de production est déjà calé pour l'année. Quelle que soit l'huile, nous avons des débouchés en biocarburants, alimentation animale et humaine en France comme à l'étranger. La qualité est au rendez-vous, en teneur en phosphore notamment. »

De la graine au bétail, il faut croire que la recette fonctionne. Depuis le lancement de Nutralp, Coopérative Bresse Mâconnais et Capdis ont déjà gagné de nouveaux adhérents, notamment sur la partie collecte. Reste désormais à valoriser l'aliment local auprès du consommateur, en particulier pour les produits sous signe de qualité.

● MARGAUX BALFIN

1. Responsabilité sociale des entreprises, la RSE se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable.

Bresse Mâconnais, c'est aussi plusieurs filiales :

- Nutralp avec Capdis et Jura-Mont-Blanc ;
- quatre magasins dont plusieurs Gamm vert ((Pont-de-Vaux, Feillens, Saint-Trivier-de-Courtes et Varennes-Saint-Sauveur) ;
- Bresse Fioul pour la distribution de GNR avec Capdis ;
- l'usine d'aliment BRS avec Capdis ;
- L'Union des coopératives agricoles pour l'approvisionnement de l'Ain.

“ NUTRALP est un modèle de circuit court pour valoriser les céréales des producteurs adhérents et répondre au besoin des éleveurs en tourteaux. ”

EN CHIFFRES

- 600 adhérents actifs ;
- 37 salariés ;
- 12 M€ de chiffre d'affaires
- 3,5 M€ de chiffre d'affaires sur la partie magasins.

FILIÈRE

AGRIAL une coopérative agricole et agroalimentaire

En tant que coopérative agricole et agroalimentaire, Agrial est créée et détenue par 12 500 agriculteurs, qui en sont les adhérents. La force de notre modèle coopératif, c'est de créer de la valeur pour nos agriculteurs, c'est-à-dire d'apporter des débouchés à leurs productions, tout en contribuant au dynamisme du monde rural. En regroupant leur offre et en investissant ensemble

dans la logistique, le marketing ou encore les outils de transformation, les agriculteurs sont mieux armés pour peser sur des marchés très concurrentiels et affronter plus sereinement les crises sectorielles et les aléas climatiques. Enfin, grâce à l'expertise de nos 300 conseillers agricoles sur le terrain, nous accompagnons techniquement et économiquement nos agriculteurs-adhérents au plus près de leur

exploitation. Ancré dans le Grand Ouest de la France et la région Rhône-Alpes, notre territoire coopératif est découpé en quatorze «régions Agrial», couvrant ainsi vingt départements. Il est le socle de la relation de proximité qui nous unit avec nos agriculteurs-adhérents.

Nos filières et nos marques

Nous accompagnons nos adhérents, commercialisons leurs productions et développons des activités de transformation agroalimentaire au sein de quatre filières : lait, légumes, boissons et viandes. Nous avons bâti notre modèle autour de marques fortes (Soignon, Florette, Maître Jacques, Pavé d'Affinois, Salaisons du Maconnais...), proposant des produits sains et savoureux. En région Alpes Sud-Est, notre activité lait de chèvre réunit 125 producteurs autour d'une filière dynamique et en développement.

Grâce à la passion et au savoir-faire de nos agriculteurs-adhérents et de nos salariés, nous offrons aux consommateurs une alimentation équilibrée, responsable et accessible au plus grand nombre, du petit déjeuner au dîner. ●



CARTE D'IDENTITÉ

- Les activités d'Agrial en région Alpes Sud-Est :
 - Expertise et accompagnement technique de nos adhérents.
 - Agrofourniture productions végétales (grandes cultures et cultures spécialisées) et nutrition animale.
 - Collecte et valorisation des productions (lait de chèvre, légumes, céréales, semences...).
- 40 sites de proximité (silos, plateformes, magasins...).
- 17 sites de transformation agroalimentaire.

VITICULTURE

CAVE DE TAIN Une nouvelle ligne d'embouteillage en service



« Cette journée est empreinte d'émotion et de symboles », a amorcé Ludovic Beau, directeur général. « Cette nouvelle ligne illustre notre engagement en faveur de la qualité et l'excellence, elle témoigne de notre passion pour notre métier », a-t-il lancé lors de l'inauguration.

Engagement et durabilité

Avant la mise en place de cette nouvelle ligne, la cave de Tain a légué ses anciens équipements à une coopérative arménienne, dans le cadre d'une coopération entre la France et l'Arménie. « Une démarche conforme à nos valeurs, qui illustre notre engagement pour la durabilité et la volonté de donner une nouvelle vie à nos équipements », a précisé Ludovic Beau. La cave de Tain souhaite perpétuer la lignée de vignerons qui subsiste depuis plus de 90 ans, en promettant de toujours remettre en question ses pratiques et en construisant une vision à long terme. Une fierté pour son président Claude Laÿs : « Notre

cave se positionne aujourd'hui comme le premier producteur, vinificateur et principal embouteilleur des Côtes-du-Rhône septentrionales », a-t-il conclu.

Un projet global

La modernisation de cette ligne de conditionnement, rendue également possible par une subvention de FranceAgriMer, n'est pas le seul projet à l'ordre du jour : elle s'inscrit dans un projet global d'investissement de 15 millions d'euros, défini en décembre 2021 par le conseil d'administration de la cave de Tain. Cette dernière souhaite développer l'œnotourisme avec la Villa Caroube (située face à la Cave de Tain) et la professionnalisation viticole au sein de l'école Terra Rhona (dédiée au vin et à l'œnologie), mais également vinifier davantage de vins issus de l'agriculture biologique. La nouvelle boutique en face de Valrhona a ouvert ses portes en septembre 2022.

● CHARLOTTE BAYON



Vendredi 19 avril 2024, la cave de Tain, située à Tain-l'Hermitage (Drôme), a inauguré sa toute nouvelle ligne d'embouteillage.

LAIT

LA COOPÉRATIVE SODIAAL engagée pour l'avenir de la filière

La Coopérative Sodiaal s'investit pour le renouvellement des générations et la durabilité des pratiques. Explications avec son nouveau président, Jean-Michel Javelle.

Encourager l'installation de jeunes éleveurs est l'un des leitmotivs de la Coopérative Sodiaal. Pourquoi est-ce important d'accompagner la nouvelle génération d'éleveurs laitiers ?
Jean-Michel Javelle : « Partout en France, il existe des jeunes passionnés par l'élevage. Il suffit d'observer les personnes qui se trouvent autour des rings lors des concours d'animaux. En revanche, les jeunes et futurs agriculteurs aspirent à avoir une vie comme tout le monde, avec du temps pour des loisirs, leur famille ou encore de l'engagement associatif ou au sein de leur



Jean-Michel Javelle (à droite), est le nouveau président de la Coopérative Sodiaal.

coopérative. Et c'est tout à fait légitime. Alors, à mon sens, pour assurer ce renouvellement des générations, la juste rémunération est un levier. »

Comment la Coopérative Sodiaal s'inscrit-elle dans ce défi ?

J.-M. J. : « En 2014, nous avons lancé la Coopérative Sodiaal box. Ce programme de soutien combine plusieurs niveaux d'accompagnement. Il comprend une aide financière à l'installation. Cette dernière peut s'élever à 10 000 € et s'articule autour de trois thématiques : l'aménagement de l'exploitation dans le cadre de la Route du lait, le volet social (remplacement pour absence, voyages professionnels et formations) et une aide au capital social. La coopérative Sodiaal box inclut également une attribution de production additionnelle de volumes en fonction du projet et un suivi technique et humain. Grâce à ce subside, entre 2019 et 2023, nous avons aidé 1 232 jeunes à s'installer dans toutes les régions. La région Auvergne-Rhône-Alpes est dynamique sur l'installation et la collectivité est un véritable partenaire, je suis persuadé que nous pouvons reproduire ce schéma partout en France. Par ailleurs, depuis l'an dernier, la Coopérative Sodiaal est également devenue mécène de la charte d'avenir bovin lait du Criel Alpes Massif central. »

La durabilité de la filière est une autre priorité de la Coopérative Sodiaal. Comment s'engage-t-elle concrètement ?

J.-M. J. : « Nous avons pour objectif de diminuer de 20 % l'empreinte carbone brute par litre de lait chez nos adhérents à l'horizon 2030. En ce sens, en avril dernier, nous avons lancé la prime durabilité pour encourager les éleveurs adhérents à réduire leurs émissions de carbone et à entretenir des surfaces de biodiversité. Cette prime est basée sur le bilan carbone de chaque exploitation calculé grâce à l'outil SelfCO2. Les éleveurs peuvent bénéficier d'une bonification sur le prix du lait allant jusqu'à 5 €/1000 litres. Avec cette prime durabilité, nous voulons accompagner nos sociétaires dans cette transition en encourageant la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement et en récompensant les efforts déjà accomplis. Nous déployons également, à l'échelle française, un réseau de fermes références dédié au développement de solutions innovantes pour réduire les émissions de GES des exploitations (alimentation, mode de production...). Aujourd'hui, 12 fermes représentant 1 000 vaches ont déjà été identifiées avant un déploiement progressif visant à atteindre une cinquantaine d'exploitations à l'horizon 2026. »

● PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CÉCILE SEIGLE-BUYAT



CARTE D'IDENTITÉ

- Coopérative Sodiaal, c'est l'histoire d'un modèle coopératif qui poursuit depuis plus de 60 ans l'objectif de servir les intérêts des consommateurs et des agriculteurs grâce à une production laitière française engagée. La coopérative laitière recense aujourd'hui, plus de 9 000 exploitations et 15 300 éleveurs adhérents dans 72 départements. Elle collecte 4,2 milliards de litres de lait qui sont transformés dans l'un de ses 53 sites industriels. Des marques bien connues des Français comme Candia, EntreMont, Yoplait ou encore Le lait de ma Région sont produites par Sodiaal.

“ Nous avons pour objectif de diminuer de 20 % l'empreinte carbone brute par litre de lait chez nos adhérents à l'horizon 2030. En ce sens, en avril dernier, nous avons lancé la prime durabilité. ”

Jean-Michel Javelle, président de la Coopérative Sodiaal



TERRITOIRES VIVANTS

“ AXES STRATÉGIQUES

- Émerger comme un acteur économique pivot de la (re) dynamisation des territoires.
- Animer les liens au cœur des territoires.

”



« Les coopératives agricoles sont non délocalisables »

L'un des piliers de la vision 2030 de La Coopération Agricole concerne les territoires vivants. Christophe Devos, vice-président de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes, revient sur le lien inéluctable que les coopératives entretiennent avec leur territoire.

« **N**ous sommes tous acteurs de notre territoire et le rendons vivant. » Christophe Devos, viticulteur dans le Sud-Ardèche est l'un des vice-présidents de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes et président de la région Alpes-Sud-Est d'Agrial. Il en est persuadé : l'ADN d'une coopérative agricole se trouve dans son ancrage à son territoire. « Les coopératives agricoles sont non délocalisables. Elles appartiennent à leurs associés coopérateurs qui cultivent la terre d'un territoire donné. Leur activité ne peut se faire ailleurs. Nous sommes un tout. Les deux entités,

agriculteurs et coopérative, sont indissociables et font partie d'un même tissu économique. Les agriculteurs coopérateurs travaillent la terre et font appel à leur coopérative pour transformer et/ou vendre leur production. Nous sommes tous partie prenante de l'économie territoriale », explique Christophe Devos. En effet, au-delà du travail des agriculteurs, la production agricole induit quatre à cinq emplois indirects. « Quand l'un d'entre nous arrête, des emplois disparaissent inexorablement. Nous travaillons, certes, avec du vivant, que ce soit végétal ou animal, mais nous avons des liens indéniables avec l'ensemble des femmes et des hommes qui composent le territoire sur lequel nous œuvrons. » Pourtant, parfois, le modèle coopératif et son rôle territorial semblent être méconnus. « Je ne suis pas issu du milieu agricole et j'ai connu la coopération quand je me suis installé en 2008. J'ai découvert un outil formidable. Aujourd'hui, nous devons être de vrais ambassadeurs de ce modèle pour attirer la jeune génération d'agriculteurs. Nous devons montrer qu'il a de l'avenir. Nous devons prendre le temps d'expliquer ce que nous faisons et redonner ses lettres de noblesse au mot coopératif. Nous ne devons pas oublier que la coopérative aussi doit se transmettre aux générations qui arrivent pour œuvrer à maintenir les territoires vivants. »

Une lutte collective pour le climat

Le lien aux territoires des coopératives est indéniable. Toutefois, pour se positionner comme

un acteur économique pivot de la (re)dynamisation des territoires, elles doivent s'inscrire dans une démarche de progrès pour répondre aux attentes territoriales et sociétales. « Nous voulons aussi préserver ce patrimoine en initiant et diffusant des pratiques durables, en développant la décarbonation et en défendant un capitalisme responsable c'est-à-dire inclusif, vertueux et équitable », indique La Coopération Agricole dans la présentation de sa feuille de route. « Agir ensemble pour lutter contre le réchauffement climatique est plus qu'une obligation. Il est primordial que nous réfléchissions ensemble sur comment produire demain et construire un projet coopératif pérenne. Si nous voulons continuer à avoir des agriculteurs sur nos territoires et remplir notre mission première qui est de nourrir la population, nous devons construire les choses de manière collective. Les essais que nous pouvons mener iront plus vite si nous les conduisons à plusieurs. Plus nous serons nombreux à travailler ensemble, plus vite nous réussirons. » Pour œuvrer à la redynamisation des territoires, les coopératives participent également activement à des projets locaux en partenariat avec des collectivités locales ou des entreprises privées en étant amplificateurs. Elles sont également bien souvent au cœur de la production d'énergie et de la préservation des ressources durables. « Le monde bouge tellement vite aujourd'hui que nous devons être unis au sein des territoires pour avancer avec lui. »

● MARIE-CÉCILE SEIGLE-BUYAT

LA LAITERIE DE LAQUEUILLE : 75 ans d'histoire !

Depuis 1949, la Société laitière de Laqueuille (Puy-de-Dôme), spécialisée dans la fabrication de fromages à pâte persillée, participe au dynamisme économique de son territoire, en valorisant le lait des producteurs locaux.

La coopérative laitière de Laqueuille a fait du chemin depuis sa création en 1949. Perchée à 1 000 mètres d'altitude, la petite laiterie qui ne réunissait à l'époque qu'une poignée d'éleveurs, fédère aujourd'hui 61 producteurs locaux, faisant d'elle une actrice économique incontournable du secteur. À cheval entre les zones AOP bleu d'Auvergne et fourme d'Ambert, la société transforme chaque année 28 millions de litres de lait, « toujours acheté au juste prix », souligne Rachel Da Silva, directrice de la société.

Produit phare : le bleu de Laqueuille

Spécialisée dans la confection de fromages à pâte persillée, la laiterie est surtout connue pour son bleu de Laqueuille, affectueusement surnommé « bleu de la mémé » par les connaisseurs, en référence au nom de la marque (« la Mémée »). En 2023, plus de 650 tonnes de ce bleu se sont écoulées ! Les techniques utilisées pour sa fabrication remontent au XIX^e siècle. À cette époque, Antoine Roussel réinvente le processus de transformation du bleu de son village, dans le but d'obtenir à tous les



À la laiterie de Laqueuille, près d'une centaine de salariés s'affaire sur la chaîne de production, de la réception du lait à la livraison des fromages, en passant par la fabrication et l'affinage.

coups une pâte persillée parfaitement homogène. Considéré comme le père du bleu d'Auvergne, ses enseignements continuent d'être appliqués au sein des ateliers fromagers de Laqueuille.

L'humain avant tout

Aujourd'hui, près d'une centaine de salariés s'affaire sur la chaîne de production, de la réception du lait à la livraison des fromages, en passant par la fabrication et l'affinage. « Certaines étapes ne peuvent être mécanisées », affirme la directrice de la société laitière. Par exemple, « c'est encore au toucher que le fromager détermine si le caillé est prêt à être moulé, un geste ancestral exigeant, qui ne peut s'apprendre qu'en pratiquant. » Et la prévalence de l'humain ne se limite pas aux murs de l'atelier, pour cette société résolument ancrée dans son territoire. En témoignent son service de remplacement intégré, la création d'une crèche en partenariat avec la ComCom Dôme-Sancy-Artense, ou encore le travail mené pour améliorer la qualité de vie au travail, en lien avec un cabinet d'ergonomie. Par ailleurs, l'entreprise peut se féliciter d'afficher un score de 100/100 à l'index de l'égalité professionnelle homme-femme de 2023. Un engagement en faveur de la mixité notamment illustré par la nomination de Rachel Da Silva au poste de directrice, il y a de cela un an. « C'est une première

dans l'histoire de la laiterie, et un évènement dans un monde rural encore très masculin et machiste », rapporte Olivier Paupert, en charge de la partie commerciale de la laiterie depuis onze ans.

Nouveautés : ovins, caprins... et chips !

Les diverses crises (Covid, guerre en Ukraine...) n'auront pas épargné la laiterie. « Nous avons subi 450 tonnes de pertes durant l'année 2020 », se souvient Olivier Paupert. Malgré les difficultés rencontrées, « nous avons continué à acheter le lait de tous nos producteurs au prix juste, car ils constituent notre priorité. » Aujourd'hui, la société remonte la pente, notamment en se diversifiant avec des produits ovins et caprins. Cinq ans après avoir créé un bleu à base de lait de brebis et de vache, « nous avons lancé, fin 2023, un bleu de chèvre, après avoir été sollicités par 17 éleveurs installés à moins de 30 km de Laqueuille ». Plus surprenant : la laiterie a récemment créé un partenariat avec une célèbre marque pour développer une nouvelle gamme de chips aromatisées... au bleu d'Auvergne ! Un projet audacieux qui prouve que, même après 75 ans, la laiterie sait faire rimer patrimoine culinaire avec modernité.

● LÉA DURIF



CARTE D'IDENTITÉ

- Date de création : 1949
- Nombre de producteurs collectés : 61
- Nombre de salariés : 110
- Produits phares : bleu d'Auvergne et fourme d'Ambert

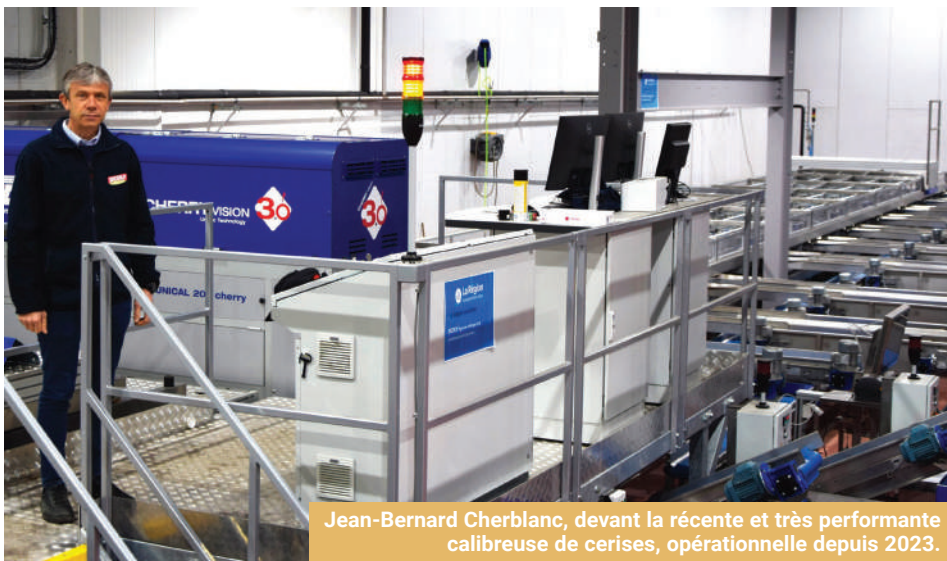
SICOLY Au plus près des besoins des producteurs

Comment attirer de nouveaux installés ou la jeune génération dans la production de fruits ? La Sicoly, coopérative de producteurs associés du Rhône, ne manque pas d'arguments pour y parvenir.

Des chiffres à faire tourner la tête : 10 000 t de fruits produits par an, 40 millions d'euros de chiffres d'affaires, 570 hectares de vergers, huit productions principales... Et pourtant, la Sicoly est bien « une coopérative à taille humaine ». Fondée en 1962, elle assoit, depuis, sa réputation sur ses productions locales de cerises, de fraises, framboises, petits fruits, mais aussi de pommes, poires, abricots et pêches de vigne.

Toujours performante

La Sicoly, basée à Saint-Laurent-d'Agnay dans le Rhône, sur les contreforts des monts du Lyonnais, peut compter sur l'implication de ses 100 producteurs associés et 80 salariés permanents. Elle s'est diversifiée au fil des décennies en matière de marchés : circuit court, circuit long, export, frais, surgelés, baby-food, vente directe, transformation, via sa filiale Sicodis qui commercialise l'ensemble de ses produits. « Nous avons des solutions pour tout ! » témoigne Jean-Bernard Cherblanc, le directeur de



Jean-Bernard Cherblanc, devant la récente et très performante calibreuse de cerises, opérationnelle depuis 2023.

l'activité fruits frais. « La coopérative réalise zéro bénéfice. Nous réduisons les frais au maximum, gardons une partie pour les investissements à venir et redistribuons tout le reste aux producteurs. » Des investissements « pour rester performants » à l'image de la nouvelle calibreuse de cerises, inaugurée en juin 2023, et qui a immédiatement séduit les clients grâce à la qualité des fruits fournis. Les investissements de 2024 concernent une nouvelle ligne de calibrage pour les pommes, poires et pêches, et une nouvelle ligne de conditionnement pour les pommes « plus douce pour les fruits et garantissant un processus d'emballage à moindre coût », précise Jean-Bernard Cherblanc.

En ce qui concerne l'activité transformation, un investissement important est en cours de réalisation pour continuer à servir les clients industriels en purées de fruits frais. Dans un horizon à moyen terme, cette activité se munira d'une nouvelle usine sortie de terre. « Nous le savons, la production a de l'avenir. Mais, il nous faut trouver de la ressource humaine », interpelle le représentant de la coopérative. Il insiste sur un aspect essentiel témoignant de l'état d'esprit de la structure : « Quelqu'un qui veut se lancer dans les fruits a juste besoin d'être motivé. Pour tout le reste, nous sommes facilitateurs et pouvons l'aider et trouver des solutions ».

Une structure encadrante

L'accompagnement proposé par la coopérative est financier en phase d'installation ou en cas de coup dur ; technique et agronomique, dans le choix des

espèces et variétés, la conduite du verger, la lutte contre les maladies et les nuisibles, le suivi de maturité. Les conseils sont individuels ou collectifs, et concernent, entre autres, la veille réglementaire et les cahiers des charges.

Actuellement, au regard des marchés et des circuits développés par la Sicoly, « il y a des possibilités dans toutes les productions et le leitmotiv de la coopérative est vraiment de développer les activités pour valoriser au mieux les fruits des producteurs ». L'engagement d'un producteur vis-à-vis de la coopérative recouvre une période de cinq ans et se décline en deux types de contrat : soit il apporte 100 % de ses récoltes à la coopérative, soit il s'engage à en livrer 75 % et peut donc écouler les 25 % restants directement auprès des consommateurs. « Chaque producteur est son propre patron et s'organise comme il le souhaite, en calant ses productions à son propre calendrier ». S'il reconnaît des contraintes au métier d'arboriculteur, Jean-Bernard Cherblanc plaide surtout « pour tous les atouts » qu'il représente : le travail avec la nature et les saisons, des produits plébiscités et sources de plaisir. « Nous sommes quand même des producteurs de desserts ! » lance-t-il.

● FRANÇOISE THOMAS



Quelles que soient les structures et les filières envisagées, la coopérative Sicoly accompagne les porteurs de projet.



LIMAGRAIN De la semence à l'assiette

À partir de la semence, son cœur de métier, Limagrain a créé en plaine de Limagne-Val d'Allier des filières de valorisation des productions agricoles permettant de maîtriser l'ensemble de la chaîne, de l'amont à l'aval. Elles participent à la pérennisation des exploitations des agriculteurs-adhérents et au développement de l'emploi sur le territoire.

Tout a commencé en 1983 quand les agriculteurs-adhérents de la coopérative Limagrain décident d'investir dans la construction d'une maïserie à Ennezat dans le Puy-de-Dôme, afin de valoriser leurs productions de maïs grain. Il s'agit alors de répondre, notamment, au problème d'enclavement de la plaine de Limagne-Val d'Allier dont les terres, bien que fertiles, présentent l'inconvénient d'être éloignées des ports et des grands bassins de consommation. De plus, deux chaînes de montagnes – celle des Puys, à l'ouest, et les monts du Forez, à l'est – limitent les surfaces disponibles pour les cultures. En complément de celle dédiée au maïs, Limagrain développe une filière blé qu'elle renforce en 1995 avec le rachat de Jacquet et l'acquisition du moulin de Verdonnet, situé à Bouzel (Puy-de-Dôme), au début de l'année 2010. Limagrain construit un nouveau moulin à Saint-Ignat inauguré en 2022 et pour lequel 24 millions d'euros auront été nécessaires. Conçu pour accroître la performance opérationnelle de l'ensemble de la filière, il rassemble les dernières innovations et fait aujourd'hui l'objet de travaux d'agrandissement pour augmenter la capacité d'écrasement. Le blé transformé dans ce moulin est destiné principalement à Jacquet Brossard mais aussi à quelque 200 boulangers traditionnels en Auvergne-Rhône-Alpes.

Une stratégie de filières singulière

Tout au long des cinq dernières décennies, Limagrain n'a pas oublié l'objectif des agriculteurs à l'origine de sa création : maîtriser et valoriser la production locale. Afin d'y parvenir, outre des outils industriels



© Raphaël Demaret

performants, la coopérative a tissé autour d'elle une toile qui lui permet de concourir à la performance des exploitations agricoles de ses adhérents à travers, notamment, la mise en place de programmes de recherche (sélection variétale, expérimentations...) et une contractualisation des surfaces de production. Limagrain Ingrédients, filiale du Groupe, a été créée spécifiquement pour acheter les céréales des adhérents dans le but de concevoir et produire des ingrédients aux fonctionnalités uniques, destinés aux professionnels de l'agroalimentaire, des animaux de compagnie et de l'alimentation animale. Comme pour les activités semencières du Groupe, l'innovation occupe une place prépondérante dans la stratégie de développement de Limagrain Ingrédients. Et enfin, Jacquet-Brossard, numéro 2 français de la boulangerie-pâtisserie industrielle, où les farines issues des blés des adhérents sont principalement valorisées.

Limagrain est ainsi devenu le seul acteur du marché des produits céréaliers capable de maîtriser l'intégralité de ses filières maïs et blé, de la création de variétés à la production d'ingrédients ou de pains. Un véritable circuit court qui permet la maîtrise des différents maillons de la chaîne et l'optimisation de la valeur pour les adhérents. Toujours dans cet objectif, Limagrain cherche à développer les surfaces viticoles avec la cave Desprat Saint-Verny et expérimente la production de nouvelles cultures telles que la betterave rouge, l'ail, la cameline, etc. ●



Les filières en chiffres

ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATIVE

- 1 300 agriculteurs adhérents
- 71 M€ de CA*
- 380 salariés permanents

INGRÉDIENTS

- N° 1 européen en farines fonctionnelles
- 180 M€ de CA*
- 372 salariés permanents répartis dans 2 pays

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

- N° 2 français de la boulangerie-pâtisserie industrielle à travers les marques Jacquet Brossard
- 370 M€ de CA*
- 1 330 salariés permanents

* Le chiffre d'affaires correspond à la contribution du métier au chiffre d'affaires consolidé de Limagrain au 30 juin 2023.

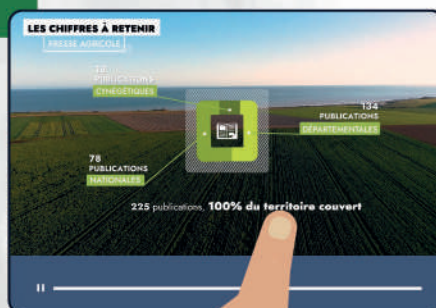
#1 DES MÉDIAS AU CŒUR DES ENJEUX DE L'AGRICULTURE


100%
du territoire national couvert

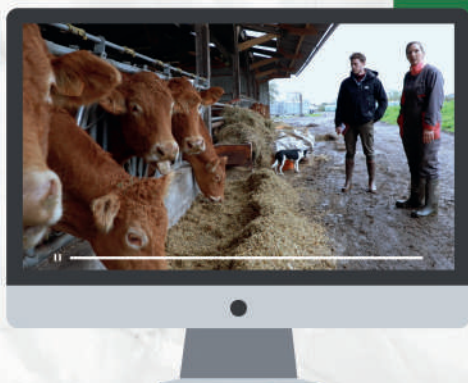

28 MILLIONS
d'exemplaires diffusés par an


225 titres
papier et web


650 000
abonnés



#2 UNE PRESSE ANCRÉE DANS TOUS LES TERRITOIRES GRÂCE À SON RÉSEAU DE JOURNALISTES DE TERRAIN

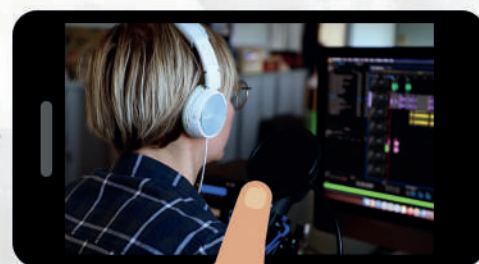



450 journalistes
professionnels
de terrain


89% des agriculteurs
s'informent en lisant
la presse agricole


Une presse jugée
crédible à **93%**

Podcasts, chaînes YouTube, newsletters
focalisées sur les **sujets positifs** et les sujets
qui incarnent **l'avenir de l'agriculture...**






82% des agriculteurs
s'informent en **multi-supports**


66% souhaitent pouvoir
continuer à consulter
la presse agricole
sur **support papier**
dans les années à venir

#3 ÉVOLUTION DES FORMATS, DES CANAUX DE DIFFUSION, ADAPTATION AUX NOUVELLES ATTENTES DES LECTEURS, LA PRESSE AGRICOLE SORT DES SENTIERS BATTUS



Retrouvez tous les éléments de la campagne sur
www.presseagricole.com/medias-des-territoires

NOTRE ENGAGEMENT

SOCIÉTAL ET MUTUALISTE



**AGIR POUR L'ÉCONOMIE
DE NOTRE TERRITOIRE**

**AGIR POUR TOUTES
LES SOLIDARITÉS**



AGIR POUR LE CLIMAT

Quand on a le pouvoir de faire bouger les choses,
on a le devoir de le faire.

**5 Caisses régionales pour une région :
1 000 agences, 11 000 collaborateurs pour vous accompagner
et répondre à vos besoins spécifiques, privés ou professionnels.**

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



CENTRE-EST



CENTRE FRANCE



LOIRE HAUTE-LOIRE



DES SAVOIE



SUD RHÔNE ALPES

Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel Centre-est, Centre France, des Savoie, Loire Haute-Loire, Sud Rhône Alpes, sociétés coopératives à capital variable.

• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est. Siège social : 90, rue Lanessan - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon. N° ORIAS : 07 023 262.

• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France. Siège social : 1 avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand Cedex 9 - 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand. N° ORIAS : 07 023 162.

• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie. Siège social : PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - 74985 Annecy Cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy. N° ORIAS : 07 022 417.

• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire. Siège social : 94 rue Bergson - BP 524 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 RCS Saint-Etienne. N° ORIAS : 07 023 097.

• Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes. Siège social : 12 Place de la Résistance - CS 20067 - 38041 Grenoble cedex 9 - 402 121 958 RCS Grenoble. N° ORIAS : 07 023 476.